



Fiche d'information

Voie vers la neutralité carbone de l'industrie européenne du sac papier

Introduction

L'objectif ambitieux de l'Union européenne d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 fixe un cap clair pour l'avenir. En réponse, l'industrie européenne du sac papier et du papier kraft pour sacs a engagé l'élaboration d'une voie vers la neutralité carbone. Ce projet est porté par le groupe de recherche européen sur les sacs papier (European Paper Sack Research Group – ESG), une initiative conjointe d'EUROSAC et de CEPI Eurokraft, en partenariat avec les instituts de recherche RISE (Research Institutes of Sweden). Ensemble, les associations rassemblent les acteurs de toute la chaîne de valeur du sac papier : producteurs de papier kraft pour sacs, de sacs papier, mais aussi de films, adhésifs et équipements.

Objectifs de la voie vers la neutralité carbone

Dans le cadre d'une transition durable vers la neutralité climatique, cette démarche vise à :

- évaluer l'empreinte carbone de l'industrie européenne du sac papier
- définir des objectifs de réduction des émissions et
- élaborer une stratégie pour les atteindre.

Cette voie est conçue pour s'appliquer à tous les membres d'EUROSAC et de CEPI Eurokraft, quel que soit leur niveau d'avancement dans leur démarche de décarbonation. En s'alignant sur cette orientation commune, les membres peuvent assumer collectivement leur responsabilité, coordonner leurs actions et démontrer leur engagement – individuel et collectif – en faveur de la décarbonation de l'industrie.

Importance d'une approche sectorielle commune

Dans le secteur du papier et de la pâte à papier, de nombreuses initiatives de décarbonation ont été mises en œuvre, tant par les fédérations professionnelles que par des entreprises individuelles, y compris des membres d'EUROSAC et de CEPI Eurokraft. Bon nombre d'entre elles ont déjà réalisé des progrès notables sur la voie du zéro émission nette. Toutefois, une démarche commune à l'échelle de l'industrie permettra de mieux structurer les efforts collectifs, de fournir un cadre général et de suivre les avancées. En harmonisant leurs actions tout au long de la chaîne de valeur, les membres d'EUROSAC et de CEPI Eurokraft peuvent :

- identifier les défis et opportunités partagés
- harmoniser leurs approches de réduction des émissions
- favoriser la coopération et le partage de connaissances
- assurer la cohérence des rapports et de la communication avec leurs clients.



Une collaboration étroite entre tous les acteurs de la chaîne de valeur du sac papier permettra d'améliorer la performance environnementale du secteur et d'aider les clients à atteindre leurs objectifs climatiques. La réduction des émissions s'inscrit également dans les objectifs plus larges de durabilité et de responsabilité sociétale de l'industrie européenne du sac papier.

Avantages pour les clients de l'industrie européenne du sac papier

Une démarche commune vers la neutralité carbone dans l'industrie européenne du sac papier peut offrir plusieurs avantages aux clients :

- des informations sur l'empreinte carbone du secteur et les principales sources d'émissions
- un reporting simplifié pour leurs propres déclarations en matière de durabilité
- une meilleure planification de la demande future en emballages à faibles émissions de carbone
- une assurance pour leurs clients que les fabricants de sacs papier prennent des mesures proactives face aux impacts climatiques liés à leurs produits.

Sources de données

La voie vers la neutralité carbone repose sur les données d'un projet ESG en cours. Tous les trois ans, CEPI Eurokraft et EUROSAC réalisent une analyse du cycle de vie (ACV) et une analyse de l'empreinte carbone du papier kraft pour sacs et des sacs papier. La dernière évaluation couvre l'année de production 2021. À partir des volumes de production totaux de l'industrie européenne du sac papier en 2021, l'empreinte carbone moyenne par tonne de produit net vendu (papier kraft pour sacs et sacs papier) a été extrapolée afin d'estimer l'empreinte carbone globale du secteur. Fin 2025, la démarche sera actualisée avec les données les plus récentes issues de l'année de production 2024.

Approche méthodologique

Les calculs et objectifs de la voie vers la neutralité carbone s'appuient sur le Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol)¹ et l'initiative Science-Based Targets (SBTi)². Toutefois, les méthodes utilisées et les données issues de l'ACV 2021 (basées sur la méthodologie Ten Toes de CEPI) ne sont pas entièrement alignées avec ces protocoles en raison de certaines lacunes dans les données, d'une approche à l'échelle sectorielle plutôt qu'individuelle, et de l'absence de directives de la SBTi pour les chaînes de valeur du bois et des fibres forestières.

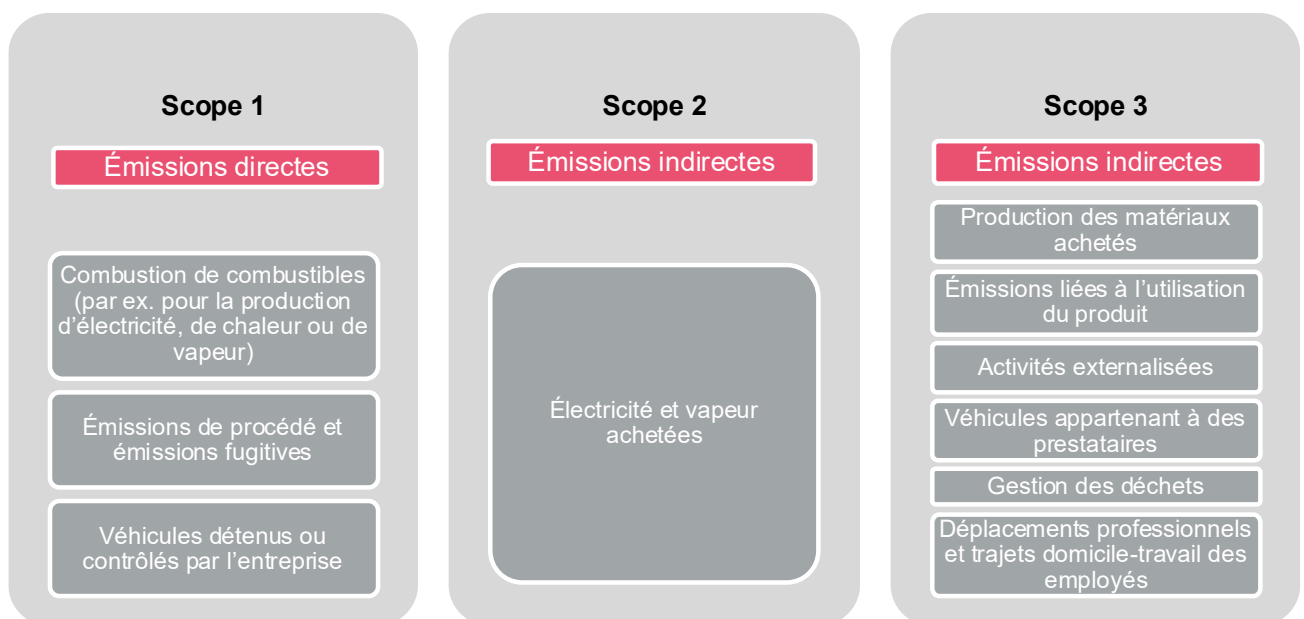
¹ Le GHG Protocol fournit des normes mondiales pour mesurer et gérer les émissions de gaz à effet de serre tout au long des opérations, des chaînes de valeur et des efforts d'atténuation. Plus d'informations : [ghgprotocol.org](https://www.ghgprotocol.org)

² La SBTi est une organisation internationale qui aide les entreprises à définir des objectifs scientifiques pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Plus d'informations : sciencebasedtargets.org

Classification des activités par scopes

La voie vers la neutralité carbone couvre les trois catégories d'émissions définies par le GHG Protocol. Dans ce cas, la classification s'effectue du point de vue des fabricants de sacs papier, en supposant qu'ils achètent le papier kraft pour sacs plutôt que de le produire eux-mêmes. Cela signifie que les activités des producteurs de papier kraft pour sacs sont classées dans le Scope 3, en tant que biens achetés.

- **Scope 1** : Émissions directes liées à la combustion de combustibles sur site par les fabricants (par ex. pour l'électricité, la chaleur ou la vapeur) ainsi qu'aux émissions de procédé ou fugitives (par ex. traitement des eaux usées).
- **Scope 2** : Émissions indirectes provenant de l'électricité, de la chaleur, de la vapeur ou du froid achetés.
- **Scope 3** : Autres émissions indirectes liées aux biens et services achetés, y compris celles provenant des matières premières comme le papier, les films plastiques ou les encres, du transport externalisé, ainsi que de la gestion des déchets.

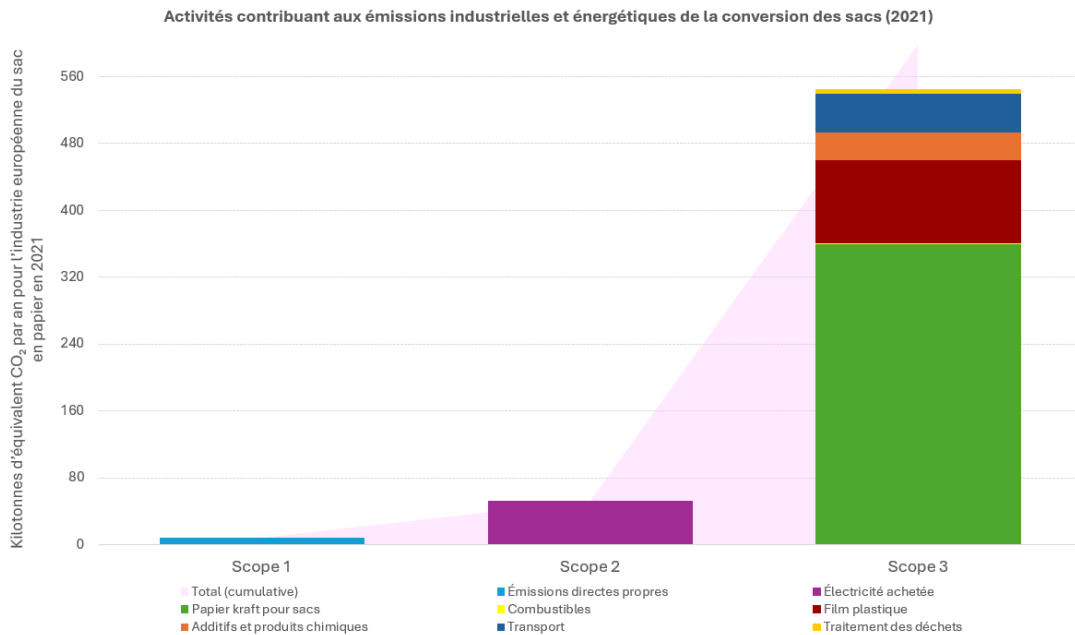


Axes prioritaires de réduction des émissions

Les données actuelles sur l'empreinte carbone fossile des sacs papier fournissent un aperçu des principales sources d'émissions et mettent en évidence les domaines prioritaires dans lesquels les efforts de décarbonation peuvent être les plus efficaces.



Performance powered by nature.



- **Scope 1** : Les données de 2021 montrent que les émissions de Scope 1 sont relativement faibles pour les fabricants de sacs papier, car les émissions directes liées à la production de papier sont classées dans le Scope 3. Les émissions de Scope 1 peuvent être réduites en améliorant l'efficacité énergétique et en adoptant des sources d'énergie plus propres, telles que les biocarburants, l'énergie solaire, éolienne ou hydraulique sur les sites de production.
- **Scope 2** : Les émissions peuvent être réduites en achetant de l'électricité issue de sources à faibles émissions de carbone ou renouvelables.
- **Scope 3** : Les émissions de Scope 3 représentent la majeure partie de l'empreinte carbone de l'industrie européenne du sac papier. La production de papier kraft pour sacs en est responsable à hauteur de 60 % des émissions totales et de 66 % des émissions de Scope 3. D'autres contributeurs importants sont les films en polyéthylène (PE) qui se trouvent parfois entre les 2 feuilles de papier afin de faire barrière à l'humidité, le transport routier ou les encres d'impression. Ces catégories indiquent où les efforts de décarbonation de l'industrie peuvent avoir le plus d'impact. Leurs émissions peuvent être réduites en s'approvisionnant en matériaux et services à plus faible empreinte carbone. Une collaboration étroite entre tous les acteurs de la chaîne de valeur des sacs papier est essentielle pour aborder collectivement les émissions de Scope 3 au niveau sectoriel.

Domaines prioritaires de décarbonation

Dans le cadre de la trajectoire vers le zéro émission nette, l'industrie a défini les domaines suivants comme priorités à court terme pour ses efforts de décarbonation.

Engagement contre la déforestation	L'un des axes prioritaires pour les producteurs de papier kraft pour sacs est la mise en œuvre d'engagements contre la déforestation, en cohérence avec le règlement européen sur la déforestation (EUDR) et en faveur d'un approvisionnement transparent et responsable.
Transition vers une électricité et une chaleur renouvelables	Passer à une électricité et une chaleur d'origine renouvelable (biocarburants, éolien, solaire, hydraulique) permet de réduire les émissions de Scope 1 et 2, tout en renforçant le profil climatique de la chaîne de valeur. Plusieurs technologies sont disponibles, notamment les chaudières électriques ou à biomasse, les systèmes de récupération de chaleur et les configurations hybrides.
Amélioration de l'efficacité énergétique et du stockage	Des mesures d'efficacité dans les procédés à forte intensité énergétique peuvent réduire la consommation, les coûts et les émissions, tandis que les solutions de stockage permettent une utilisation plus intelligente des énergies renouvelables et une plus grande flexibilité opérationnelle.
Transport à faibles émissions	L'optimisation de la logistique, le recours à des véhicules électriques ou à hydrogène, ainsi que l'utilisation de solutions intermodales permettent de réduire les émissions liées au transport.
Efficacité matière	La réduction des déchets, l'optimisation de l'usage des produits chimiques et le développement de qualités de papier plus légères mais plus résistantes peuvent abaisser les émissions tout en maintenant les performances.
Substitution des matériaux à forte empreinte carbone	Le remplacement des plastiques d'origine fossile et autres intrants à forte intensité carbone par des alternatives biosourcées, recyclées ou à moindre impact peut aider l'industrie à réduire ses émissions indirectes.
Gestion de fin de vie	L'amélioration des systèmes de collecte et de recyclage permet de maintenir les matériaux dans la boucle, de réduire les émissions et de soutenir la bioéconomie circulaire.



Performance powered by nature.

Prochaines étapes

L'industrie poursuivra l'élaboration de la trajectoire vers le zéro émission nette et la mettra à jour au fur et à mesure que de nouvelles données seront disponibles. Les membres d'EUROSAC et de CEPI Eurokraft sont invités à s'engager en faveur des objectifs définis dans la feuille de route et à contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone du secteur d'ici 2050. Des mises à jour régulières sur l'avancement du projet seront fournies afin de tenir les clients informés.

Contact et informations complémentaires

Pour les mises à jour et plus d'informations, veuillez consulter

www.eurosac.org/net-zero ou www.cepi-eurokraft.org.

EUROSAC est la fédération européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance. La fédération représente plus de 80 % des fabricants européens de sacs papier actifs dans 20 pays. Ils produisent quelque 5 milliards de sacs papier par an, ce qui correspond à environ 630 000 tonnes de papier transformées dans 55 usines. Des fabricants de sacs de tous les continents contribuent à la fédération en tant que membres correspondants, et plus de 30 fournisseurs (fabricants de papier, film, machines ou colle) sont inscrits en tant que membres associés. www.eurosac.org

CEPI Eurokraft est l'association européenne des producteurs de papier kraft pour sacs et pour d'autres emballages. Elle compte dix entreprises membres représentant un volume de 3,0 millions de tonnes de papier produit dans onze pays. www.cepi-eurokraft.org